

# FLASH INFO

**AGA DU 24 SEPTEMBRE**

## Informations du SNPDEN-UNSA



### RESPONSABLES (académiques et nationaux)

#### Secrétaire académique

**Corinne Laurent**, Principale  
Collège Le Hamet, Louviers  
[corinne.laurent@ac-rouen.fr](mailto:corinne.laurent@ac-rouen.fr)

#### Secrétaires académiques adjoints

**Gérald Hochart**  
**Sophie Perrat**  
**Catherine Gueret-Laferté**  
**Frédéric Delamare**

#### Secrétaire départemental 27

**Joël Delhopital**, Principal  
Lycée Les Fontenelles, Louviers  
[joel.delhopital@ac-rouen.fr](mailto:joel.delhopital@ac-rouen.fr)

#### Secrétaire départemental 76

**Catherine Gueret-Laferte**,  
Principale

Collège Les Hauts du Saffimbec Pavilly,  
[catherien.gueret-laferte@ac-rouen.fr](mailto:catherien.gueret-laferte@ac-rouen.fr)

**adresse académique :**  
[snpden@ac-rouen.fr](mailto:snpden@ac-rouen.fr)

### 1. Groupe de réflexion syndical académique sur la réforme du collège

**Mercredi 7 octobre à 14h** au collège Chartier de DARNETAL : mise en place d'un groupe de travail sur la réforme du collège (ce groupe de travail est ouvert à tous).

### 2. Formation syndicale

**Mardi 10 novembre de 9h à 17h** : stage de formation syndicale académique sur la responsabilité juridique et règlementaire du chef d'établissement avec **Bernard VIELLEDENT** qui alimente régulièrement la chronique juridique de la revue Direction. Le stage aura lieu au lycée Bartholdi à Barentin.

**Pour vous inscrire, envoyez un mail à [snpden@ac-rouen.fr](mailto:snpden@ac-rouen.fr)**

### 3. Le classement des EPLE

Bulletin officiel spécial n°8 du 10 septembre 2015 sur le classement des EPLE

Le **SNPDEN-UNSA** a agi en GT académiques et national pour faire en sorte de limiter au maximum les déclassements dans le cadre des fourchettes de référence. Il y aura des déclassements d'EPLE au 1er septembre 2016 avec des surclassements en nombre équivalent car le classement se fait statutairement à enveloppe constante.

## Classement des établissements 2016 académie de Rouen

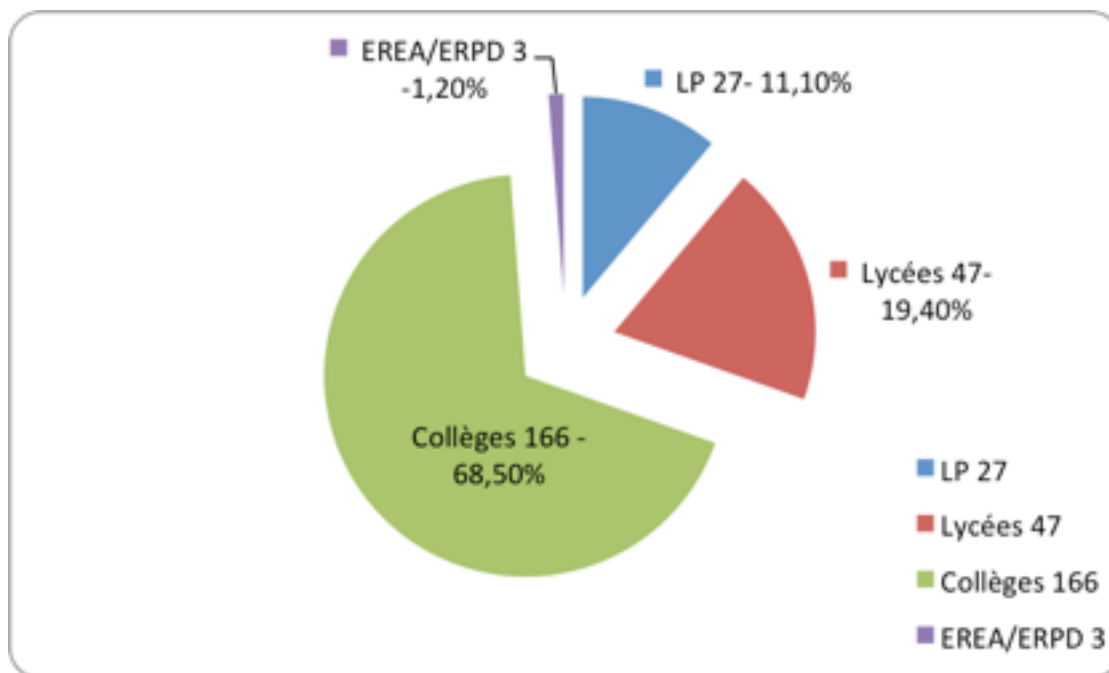
Conformément à l'article 24 du décret n°2001-1174 du 11 décembre 2011 les catégories d'établissement doivent correspondre aux fourchettes de pourcentages suivantes :

CATEGORIES FINANCIERES	FOURCHETTES DE POURCENTAGES
1 <sup>ère</sup> catégorie	13% à 14%
2 <sup>e</sup> catégorie	30.5% à 31.5%
3 <sup>e</sup> catégorie	30% à 31%
4 <sup>e</sup> catégorie	21% à 22%
4 <sup>e</sup> catégorie exceptionnelle	3.5% à 4.5%

### Rappel des règles nationales :

- l'ouverture de la 4e catégorie exceptionnelle aux collèges de plus de 1100 élèves et aux LP de plus de 1000 élèves, ce qui correspondait à notre demande.
- un double surclassement systématique des établissements en REP + et proposé par la DGRH aux académies, en sachant qu'en cas de fourchette basse d'effectifs les académies avaient la possibilité de renvoyer sur la DGRH une proposition de simple surclassement pour les REP uniquement.
- la prise en compte d'une catégorie cité scolaire, profitant essentiellement aux collèges-lycées.
- aucun double déclassement pour les 7930 EPLE (ex : de 4 en 2 ou de 3 en 1), mais double surclassement possible (de 1 en 3, de 2 en 4...).
- double surclassement systématique pour les REP+.
- aucun REP+ qui, au regard des effectifs devait être déclassé ne l'a été. Cela concerne 40 collèges.

L'académie de Rouen compte 242 établissements dont 166 collèges, 47 lycées, 27 LP, 1 ERPD et 1 EREA.



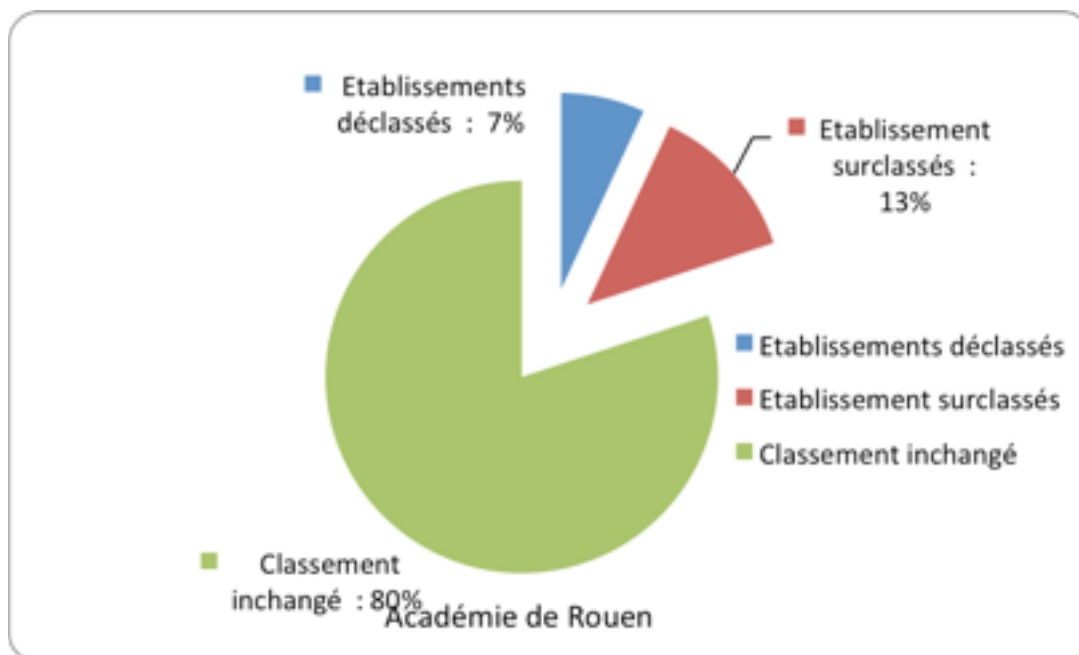
Les déclassements 2016 touchent 12 établissements de l'académie dont 11 collèges :

Classement 2013	Classement 2016	Collèges	Lycées	
Catégorie 2	Catégorie 1		2	
Catégorie 3	Catégorie 2		7	
Catégorie 4	Catégorie 3		2	1
<b>Total</b>			11	1

Les surclassements 2016 touchent 15 établissements :

Classement 2013	Classement 2016	Collèges	Lycées	LP
Catégorie 1	Catégorie 2			1
Catégorie 2	Catégorie 3	6		2
Catégorie 3	Catégorie 4	1		4
Catégorie 4	Catégorie 5		1	
<b>Total</b>		7	1	7

**Les surclassements sont supérieurs en nombre aux déclassés (+3).**



Les chiffres sont les mêmes au niveau national.

La « marge de manœuvre académique », c'est-à-dire le différentiel entre la cible du Ministère et la proposition faite par l'académie et finalement retenue pour le classement 2016 a joué sur 23 établissements (9 déclassés et 14 surclassés).

**DÉCLASSEMENT D'ÉTABLISSEMENT : LA CLAUSE DE SAUVEGARDE**

Un fonctionnaire ne peut voir la partie de son salaire, liée au grade, diminuer (sauf sanction disciplinaire). Lorsqu'un établissement est déclassé, une clause dite de «sauvegarde» permet aux collègues en poste de conserver la BI précédente pendant 3 ans. C'est l'article 2 du décret 88-342 du 11 avril 1988 : «Les chefs d'établissement et leurs adjoints, dont l'établissement a fait l'objet d'une mesure de déclassé, bénéficient, s'ils demeurent en fonction dans cet établissement et pendant une période de trois ans maximum, du maintien de la bonification indiciaire qu'ils percevaient antérieurement. Toutefois, la limite de trois ans n'est pas opposable aux chefs d'établissement et à leurs adjoints qui, à la date du déclassé de l'établissement, étaient âgés d'au moins soixante ans.»

**Le congrès d'Avignon 2015 du SNPDEN-UNSA a voté 2 motions carrière :**

l'une demandant au MEN de se mettre sans tarder en réflexion sur un système alternatif au classement, l'autre pour demander la création d'une indemnité différentielle, portant sur l'ensemble des éléments indiciaires et indemnitaires, de manière à préserver les collègues au plan des rémunérations en cas de déclassé.

#### 4. **Organisation syndicale académique**

Nouvelle composition des bureaux départementaux 27 et 76 lors des AGD du 24/09 suite aux mutations :

DEPARTEMENT DE L'EURE :

Elus au secrétariat départemental

- **Gérald HOCHART**, Proviseur, Lycée Les Fontenelles, Louviers
- **Frédéric DELAMARE**, Proviseur, Lycée A. Boismard, Brionne
- **Joël DELHOPITAL**, Principal, Collège Guillaume, Conches
- **Laurent GACOUIN**, Proviseur-adjoint, Lycée G. Dumezil, Vernon
- **Crescent KPODEKON**, Proviseur-adjoint, Lycée A. Hébert, Evreux
- **Sylvie HOCHART-RONDET**, Principale-adjointe, Collège P. Mendes France, Val de Reuil

**Joël DELHOPITAL est le nouveau SD 27.**

DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME :

Elus au secrétariat départemental

- **Catherine GUERET LAFERTE**, Principale, collège Chartier, Darnetal
- **Laurence CORLOSQUET**, Proviseure, Lycée J.B Colbert, Le Petit Quevilly
- **Sophie PERRAT**, Proviseure, Lycée F-A Bartoldi, Barentin
- **Eric RUAULT**, Proviseur, Lycée P. de Coubertin, Bolbec
- **Marie-Stéphane BONNET**, Proviseure-adjointe, Lycée G. Flaubert, Rouen
- **Elisabeth BANCE**, Principale-adjointe, Collège C. Bernard, Barentin
- **Armelle CADOT**, Proviseure-Adjointe - Lycée Professionnel Emulation Dieppoise, Dieppe

**Catherine GUERET-LAFERTE est la nouvelle SD 76.**

Le **SNPDEN-UNSA** remercie les collègues qui sont venus nombreux à l'AGA du 24/09.

---

Le bureau académique du **SNPDEN-UNSA**,

---

**[Retrouvez les informations syndicales du SNPDEN-UNSA :](#)**

Le **SNPDEN-UNSA** vous propose de retrouver l'ensemble des informations syndicales sur son blog à l'adresse suivante : <http://snpden-rouen.net>